

1- CONTEXTE

La nouvelle municipalité de Dissay a inscrit dans son programme d'actions la mise en place d'un Agenda 21. Elle souhaite que l'Agenda 21 soit un projet partagé et approprié, au-delà de la sphère des agents et élus municipaux, c'est-à-dire en mobilisant la société civile de Dissay. Commune de 3 000 habitants, disposant d'une trentaine d'agents municipaux et d'une commission municipale dédiée au développement durable, l'équipe municipale a sollicité l'Ifrée pour renforcer la méthodologie de mise en place de son projet.

2- OBJECTIFS

- Permettre à la commission municipale et à l'équipe opérationnelle du projet de consolider les bases de son projet (gouvernance adaptée, étapes objectifs calendrier et modalités de travail),
- Repérer et valoriser les actions de développement durable déjà conduites par la commune,
- Construire un premier programme d'actions 2016-2019,
- Faire de l'Agenda 21 un projet partagé et mobilisateur impliquant la société civile (dans la réflexion et dans l'action).

3- REALISATION

JANVIER 2015 : LANCEMENT PUBLIC DE L'AGENDA 21

La commission Agenda 21 a préparé la première réunion publique. 6 élus ont été impliqués dans l'animation. Cette réunion était l'occasion d'informer la population du lancement d'un agenda 21 à Dissay et de faire découvrir la notion d'Agenda 21 et de développement durable. Deux ateliers ont été proposés, l'un reprenant des vidéos issues de l'expérience de la Ville de Mouans Sartoux, l'autre présentant l'Agenda 21 de cette même commune. Un troisième atelier a permis, à partir d'un photo-langage, de faire exprimer les priorités des participants en termes d'actions de développement durable.

FEVRIER A AVRIL 2015 : CE QUE DISSAY FAIT DEJA EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ **Identification des actions de développement durable déjà réalisées par Dissay**

Chaque adjoint a été sollicité, et une compilation des informations a été assurée par les deux élus en charge du projet. A partir de cette compilation, l'Ifrée a aidé à produire un document de présentation de ces actions. Ensuite, la commission Agenda 21, élargie à une dizaine d'agents communaux volontaires s'est saisie de cette liste d'actions pour la compléter, lors d'une séance de travail. A cette occasion, le groupe présent a identifié les 24 actions les plus significatives faites par la commune en matière de développement durable. Quelques jours plus tard, le même groupe s'est à nouveau réuni pour préparer une réunion publique et pouvoir échanger avec la population.

➤ **Echanges avec la population sur les actions déjà conduites à Dissay en matière de développement durable**

La population de Dissay a été conviée pour une présentation des 24 actions conduites en matière de développement durable. Cette présentation s'est faite à travers un film vidéo réalisé en interne. Après la diffusion, 4 ateliers thématiques ont été proposés : qualité environnementale, lien social, production et consommation responsable, citoyenneté – communication – participation. Les habitants ont été invités à découvrir les actions et à les commenter. Ainsi ils ont pu exprimer leur point de vue sur les projets réalisés et surtout échanger entre eux sur ce qu'ils font en ce domaine. Beaucoup d'idées en sont ressorties et une volonté d'agir était palpable.

MAI A NOVEMBRE 2015 : ORIENTATIONS FUTURES EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

➤ Repérage des orientations possibles de l'Agenda 21

A partir des idées émises lors des 2 réunions publiques, ainsi que du panorama des actions que Dissay réalise déjà, une séquence de travail de l'équipe opérationnelle s'est tenue. Le maire s'y est associé. Ensemble ils ont identifié ce qui leur paraissait être leurs objectifs et principes forts, dans chacun des 4 domaines abordés lors des ateliers. Après cette séquence de libre expression, l'Ifrée a rédigé un document posant les bases des 1^{res} orientations de l'Agenda 21. Ce document a eu pour objet de commencer à mettre en perspective les acteurs du projet, de leur permettre de se projeter sur les années à venir.

➤ Mise en discussion des orientations possibles de l'Agenda 21

La commission Agenda 21 a finalisé les orientations de l'Agenda 21. Une réunion, ouverte aux agents / habitants / partenaires institutionnels, a eu lieu ensuite. Elle a permis de mettre les orientations pressenties en discussion et de repérer les axes forts et attendus en matière de développement durable. Du fait du faible nombre de participants à cette réunion, les élus de la commission Agenda 21 ont fait le choix de compléter ce travail en rencontrant individuellement une trentaine d'acteurs dans la commune (commerçants, artisans, agriculteurs, responsables associatifs, dirigeant de PME, professionnels de la santé...). Lors des rendez-vous individuels, les personnes ont pu s'exprimer sur les orientations pressenties et proposer des idées d'actions possibles.

DECEMBRE 2015 : LES IDEES D' ACTIONS POSSIBLES

L'Ifrée a aidé l'équipe opérationnelle du projet en créant un fichier partagé de travail et de contribution, reprenant les orientations de l'Agenda 21. L'équipe opérationnelle a stabilisé les orientations de l'Agenda 21 en prenant en compte les avis qui ont pu être recueillis lors de la réunion du 5 novembre et lors des entretiens individuels. Ainsi 3 orientations ont été actées : Economie locale et Consommation responsable, Citoyenneté – Animations et Services de proximité, Préservation des milieux naturels – Appropriation du cadre de vie. Sur le même fichier partagé, chacun des membres de l'équipe opérationnelle a commencé à renseigner les idées d'actions possibles dans chacune des orientations. Ces idées d'actions sont issues des propositions entendues depuis le début de la démarche, en janvier 2015. Elles proviennent essentiellement d'élus communaux, de personnes de la société civile, de partenaires institutionnels (services de l'Etat, représentant du Pays du Haut Poitou-Val de Clain) et de quelques agents municipaux.

JANVIER 2016 : VALIDATION DES ORIENTATIONS DE L'AGENDA 21 ET DES PISTES D' ACTIONS

- ✓ Préparation, animation et suivi d'une réunion de la commission Agenda 21 : Priorisation des actions potentielles dans chacune des orientations, qui sera suivie d'un vote en conseil municipal validant 3 orientations à l'Agenda 21 et un potentiel de 27 actions.

MARS À JUIN 2016 : APPROFONDISSEMENT DES PISTES D' ACTIONS ET RÉDACTION DES FICHES ACTIONS

- ✓ Préparation, animation et suivi de 3 ateliers d'écriture des fiches-actions. Les ateliers ont réuni des élus, des habitants, des responsables associatifs et des acteurs économiques. Ces temps d'écriture ont abouti à l'inscription de 22 projets dans l'Agenda 21.

JUIN-JUILLET AOUT 2016 : EVALUATION DE LA FAISABILITÉ DES ACTIONS ET FINALISATION DES FICHES ACTIONS

- ✓ Finalisation des 22 fiches-actions pour y intégrer les éléments de faisabilité
- ✓ Préparation, animation et suivi d'une réunion de la commission Agenda 21 : préparation du vote en conseil municipal adoptant l'Agenda 21 et son programme d'actions 2017-2019

Adoption de l'agenda 21 incluant un premier programme de 22 actions (septembre 2016) : Vote à l'unanimité de l'Agenda 21, ses trois orientations et 22 actions à engager dans les trois prochaines années

SEPTEMBRE-DÉCEMBRE 2016 : COMMUNICATION SUR L'AGENDA 21

- ✓ Tenue d'un stand d'information « Agenda 21 » lors du Forum des associations de Dissay
- ✓ Préparation, animation d'une réunion de Bilan sur le projet élaboré et la méthode d'accompagnement
- ✓ Rédaction d'un bilan du projet et de l'accompagnement